

Luxembourg, le 10 juin 2023

Résolution du Parlement des Jeunes sur le curriculum scolaire

Commission de l'Éducation

(version traduite)

Le curriculum scolaire est un élément essentiel de chaque système scolaire et constitue un ensemble cohérent de situations d'apprentissage planifiées et structurées qui permettent aux apprenants de faire les expériences nécessaires à leur développement¹.

Un curriculum scolaire bien conçu peut favoriser l'acquisition de connaissances étendues par les élèves et leur développement dans divers domaines. Un programme scolaire mal conçu peut toutefois aussi avoir pour effet de négliger des sujets importants et d'empêcher les élèves d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir plus tard dans la vie.

Le Parlement des Jeunes souhaite mettre en avant certains points positifs de la réforme scolaire déjà mise en œuvre. Le gouvernement a lancé un grand nombre d'initiatives et de projets pilotes qui constituent une étape décisive pour l'adaptation au Luxembourg moderne et à sa population allophone croissante. Certains aspects fondamentaux (langue et libre choix des matières) du curriculum sont malheureusement encore négligés.

Dans la présente résolution, nous nous pencherons sur différents aspects du curriculum scolaire, tant dans le secondaire que dans l'enseignement fondamental, et nous formulerons des propositions pour l'améliorer. Nous nous concentrerons en particulier sur la manière dont le programme scolaire peut être adapté aux besoins et capacités des élèves afin de garantir qu'ils bénéficient d'une éducation de qualité qui les aide à réaliser leur plein potentiel.

Le Parlement des Jeunes

- A. prend acte du fait que le système scolaire luxembourgeois actuel est adapté aux élèves et aux jeunes luxembourgeois étant donné que l'alphabétisation se fait en allemand.

¹ <https://curriculum.lu/curriculum>

Un tel système n’a toutefois plus lieu d’être au vu du nombre élevé d’étrangers² dont la langue maternelle n’est pas d’origine germanique. L’alphabétisation en allemand pénalise les élèves qui possèdent un bagage linguistique différent, une situation qui se traduit par de mauvaises performances à l’école³.

- B. constate qu’il n’y a pas suffisamment de choix dans notre système scolaire en ce qui concerne la langue d’enseignement. Dans l’enseignement classique, le français est privilégié par rapport à toutes les autres langues, alors que dans l’enseignement général, une place prépondérante est accordée à l’allemand. L’imposition de la langue d’enseignement peut constituer un désavantage pour les élèves s’ils n’en ont pas une maîtrise suffisante. Par conséquent la note finale dans la matière en question pourra en être influencée⁴.
- C. constate que l’offre éducative ordinaire n’est pas adaptée à l’hétérogénéité de la population scolaire.
- a. observe que dans le système scolaire actuel, l’élève doit choisir une section dans laquelle il étudiera un groupe obligatoire de matières qui se limitent à un domaine (langues, mathématiques, économie, etc.). L’élève n’a donc pas la possibilité de suivre certaines matières au sein d’une section (par exemple, dans l’enseignement classique, il n’y a plus de cours de biologie dans les sections A, B, D et G à partir de la deuxième). De plus, il n’a pas la possibilité de choisir le niveau de difficulté des différentes matières (par exemple, dans l’enseignement classique, il n’y a pas de cours avancé de mathématiques dans les sections G, E et F).
 - b. regrette le choix restreint de matières créatives telles que la robotique, le design, les travaux manuels, l’architecture, les sciences économiques et le leadership, etc. (dans la plupart des écoles), alors qu’elles sont très importantes pour permettre aux élèves de développer des intérêts qui sortent du cadre des matières scolaires classiques et éventuellement faciliter leur orientation professionnelle.
- D. souligne que, selon l’étude PISA2015⁵, les compétences en résolution collaborative de problèmes⁶ des élèves au Luxembourg sont inférieures à la moyenne des pays de

² <https://statistiques.public.lu/fr/publications/series/regards/2019/07-19.html>

³ https://www.pisaluxembourg.lu/wp-content/uploads/2016/12/pisarapport2015_de.pdf

⁴ Voir la clause introductive A.b de la résolution du Parlement des Jeunes de 2022 sur la modernisation de la vie scolaire. https://www.jugendparlament.lu/wp-content/uploads/2022/06/Resolution_EDU_Modernisierung_Schulleben_traduction_04062022.pdf (« Une capacité d’expression orale ou écrite limitée dans une ou plusieurs des quatre langues utilisées peut par conséquent avoir un impact négatif sur la réussite scolaire globale. »)

https://www.pisaluxembourg.lu/wp-content/uploads/2016/12/pisarapport2015_fr.pdf

⁶ Les compétences en résolution collaborative de problèmes désignent la capacité d’un individu de s’engager efficacement dans un processus

l'OCDE. Cependant, la capacité à résoudre des problèmes gagne en importance dans le monde moderne, où les gens doivent faire face à des situations complexes qui évoluent rapidement.

- E. constate que de nombreuses compétences importantes dont les élèves auront besoin plus tard dans leur vie, à savoir les compétences de la vie courante (ou « life skills »), qui englobent la compétence financière, l'éducation environnementale ou la gestion du stress, ne figurent pas en bonne place sur le programme d'études.

Le Parlement des Jeunes

1. soutient la poursuite du développement du projet pilote du ministère de l'Éducation, qui propose une alphabétisation en français dans l'enseignement fondamental. Une alphabétisation en anglais devrait toutefois aussi être introduite, également sous la forme d'un projet pilote.
2. exige l'adaptation de la langue d'enseignement dans le système scolaire luxembourgeois à celles du système scolaire européen (par exemple celles du Lycée Edward Steichen⁷). En arrivant dans le secondaire, les élèves peuvent ainsi décider quelles seront leur première, leur deuxième et leur troisième langue (choix entre l'anglais, le français et l'allemand). Les matières secondaires sont dans un premier temps enseignées dans la L1 (première langue) puis dans la L2 (deuxième langue). Le nombre d'heures attribuées aux différentes langues varie également, la L1 se voyant toujours consacrer le plus grand nombre d'heures. En laissant l'élève choisir la langue, on veille à ce qu'il ne soit pas pénalisé pour des raisons linguistiques et à ce qu'il acquière néanmoins de bonnes connaissances dans sa deuxième et troisième langue
3.
 - a. propose l'introduction d'un système basé sur le système scolaire européen, où les élèves peuvent choisir les matières. Contrairement à l'emploi du temps proposé dans l'enseignement classique et l'enseignement général luxembourgeois, les élèves qui fréquentent une école européenne peuvent à la fois choisir le niveau de difficulté en déterminant eux-mêmes le nombre d'heures et décider quelles matières secondaires ils étudieront. Il existe toutefois une série de matières obligatoires, à savoir les matières principales

par lequel deux agents ou plus tentent de résoudre un problème en partageant la compréhension et la volonté requises pour parvenir à une solution, et en mettant en commun leurs connaissances, leurs compétences et leurs efforts pour atteindre cet objectif. Source :

<https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/Draft%20PISA%202015%20Collaborative%20Problem%20Solving%20Framework%20.pdf>

⁷ <https://www.lesc.lu/fr/international.php#schulangebot> (voir la brochure « Offre internationale » sous « Sections linguistiques et enseignement des langues »)

(« core subjects »), que les élèves doivent suivre. Tous ces facteurs varient d'une l'année d'étude à l'autre⁸. Les élèves ont ainsi la possibilité de développer leurs intérêts et leurs points forts en constituant un emploi du temps personnalisé.

- b. Exige que les écoles secondaires luxembourgeoises encouragent davantage l'offre de matières favorisant les talents. Les différentes écoles devraient proposer davantage de matières créatives telles que la robotique, le design, la production de films et la menuiserie. Dans ce contexte, les élèves pourraient assister à des ateliers ou des cours facultatifs après l'école. Cette approche peut être facilitée en encourageant la coopération entre les écoles qui se trouvent à proximité afin que les élèves puissent suivre dans une autre école les matières favorisant les talents qui font défaut dans leur établissement.
4. souligne que les compétences de résolution collaborative de problèmes doivent être encouragées. Des projets tels que « Maach Mat(h) »⁹ devraient continuer à être soutenus et d'autres initiatives similaires devraient être mises en œuvre. La promotion des compétences de coopération est élémentaire pour offrir aux élèves des conditions optimales pour la vie professionnelle qui les attend¹⁰.
5. encourage l'introduction des « arts ménagers », proposés dans le système scolaire finlandais, qui englobent la nutrition, l'éducation des consommateurs et l'éducation à l'environnement, sous la forme d'un atelier, d'une matière à option ou d'une offre éducative non formelle¹¹ afin de promouvoir les connaissances essentielles en matière de modes de vie¹². La gestion du stress ainsi que les compétences émotionnelles et sociales devraient en outre être prises en compte dans ce contexte.

Il est essentiel que les élèves se voient proposer un programme scolaire qui leur permet d'acquérir des connaissances et de découvrir des intérêts et de nouvelles compétences.

Ce n'est possible que si l'on accorde une plus grande autonomie aux élèves dans l'élaboration du curriculum scolaire, car ce sont eux qui connaissent le mieux leurs faiblesses et leurs points forts. C'est pourquoi nous plaidons pour le choix de la langue d'enseignement et une plus

⁸ <https://www.eursc.eu/Documents/Welcome-Guide-for-new-Educational-Staff-Edition2022.pdf>

⁹ <https://www.script.lu/fr/activites/initiatives/concours-maach-math>

¹⁰ *Les compétences en résolution collaborative de problèmes désignent la capacité d'un individu de s'engager efficacement dans un processus par lequel deux agents ou plus tentent de résoudre un problème en partageant la compréhension et la volonté requises pour parvenir à une solution, et en mettant en commun leurs connaissances, leurs compétences et leurs efforts pour atteindre cet objectif. Source : <https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/Draft%20PISA%202015%20Collaborative%20Problem%20Solving%20Framework%20.pdf>*

¹¹ Définition : *L'éducation non formelle désigne l'ensemble des activités éducatives organisées en dehors du système d'enseignement officiel à l'intention de groupes particuliers poursuivant des objectifs d'apprentissage spécifiques.*

Source : <https://www.enfancejeunesse.lu/fr/glossaire/education-non-formelle/>

¹² <http://www.cip.ifi.lmu.de/~eickmann/2011-11-21%20Schulsystem%20Finnland%20Quelle.pdf>

grande participation à l'élaboration de l'emploi du temps dans l'enseignement secondaire. Dans un pays multilingue comme le Luxembourg, la langue constitue souvent un obstacle à un stade précoce. C'est pourquoi les élèves devraient pouvoir choisir eux-mêmes la langue dans laquelle ils sont alphabétisés (en français, allemand ou anglais).

En permettant aux élèves de façonner la vie scolaire de manière plus intéressante et autonome, leur motivation et leurs performances sont aussi améliorées.

Il est clair que proposer l'enseignement d'une matière et l'alphabetisation en trois langues exigent un budget substantiel et beaucoup de ressources. Il est toutefois temps que le Luxembourg s'adapte enfin aux circonstances et que le système actuel – qui est encore adapté aux élèves luxembourgeois – change.